

MÉTHODE PRATIQUE ET RAISONNÉE DE STYLE ET DE COMPOSITION

PREMIÈRE ANNÉE.

Livre du Maître (extrait textuellement du journal *l'Art d'écrire*). Un fort volume in-12 de 456 p., cart..... 75 cts.

Livre de l'Elève, un vol. in-12 de 216 pages, cartonné... 30 cts.

SECONDE ANNÉE.

Livre du Maître (extrait textuellement du journal *l'Art d'écrire*). Un vol. in-12 de plus de 500 p., cart..... 75 cts.

Livre de l'Elève, un vol. in-12 de 210 pages, cartonné... 30 cts.

De toutes les parties de l'enseignement, la langue française peut seule servir de base à cette méthode féconde qui se résume ainsi : "les mots pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie."

Cette étude offre, en effet, les plus grandes facilités pour l'association continue de l'intelligence et du cœur, pour la direction perpétuelle de l'enseignement vers les conclusions religieuses et morales ; elle est le nerf de cet enseignement que nous avons en vue, et qui est le développement pratique et la mise en œuvre des principes exposés par les plus illustres éducateurs modernes : Fellenberg, Pestalozzi, le Père Girard, Mgr Dupanloup, etc.

Nous donnons, dans notre ouvrage, une large place à la critique littéraire : elle sera également utile aux maîtres et aux élèves. Elle les exercera à découvrir les faiblesses, les négligences, enfin toutes les imperfections d'un morceau littéraire, même de ceux qui revêtent la forme la plus séduisante ; elle leur en signalera aussi les beautés, leur révélant ainsi, chemin faisant, tous les artifices et les secrets du style, et leur imposant insensiblement toutes les lois de la grammaire, de la logique et du bon goût.

Notre *méthode* de style et de composition a donc pour but :

- 1° De faire acquérir des idées aux élèves ;
- 2° De leur apprendre à les exposer, à les coordonner et à les exprimer avec correction et clarté ;
- 3° De féconder ou de régler leur imagination ;
- 4° De donner de la droiture et de la rectitude à leur jugement ;
- 5° De former leur goût, c'est-à-dire de leur apprendre à lire avec fruit et à juger avec discernement ;
- 6° D'ouvrir leur esprit et leur cœur aux pensées vraies, saines, morales et religieuses, aux bonnes pensées enfin, qui sont la source et le principe des bonnes actions.